

RAPPORT DU MAIRE

Sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe

Chères Juliennes, chers Juliennois,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Julienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les conclusions du vérificateur externe.

Ce rapport sera disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité. Il sera également affiché sur les babillards de l'hôtel de ville et de la bibliothèque Gisèle-Paré.

Le rapport financier

Pour l'exercice 2025, un budget de **22 449 377 \$** avait été adopté. L'année s'est conclue avec un **excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé de 4 582 461 \$**.

Cet excédent s'explique principalement par des revenus supplémentaires non budgétés, provenant de la vente de la Régie de police (840 000 \$) et de l'octroi d'une avance de la Sécurité publique (366 000\$) liée à une demande de subvention dans le cadre de la tempête Debby. L'essor immobilier et le développement soutenu de Sainte-Julienne ont également généré des revenus additionnels au chapitre des droits de mutation et des taxes foncières. Par ailleurs, des économies ont été réalisées au niveau de la rémunération en raison de départs, d'absences temporaires et d'enjeux de recrutement.

Les états financiers présentent des **excédents de fonctionnement affectés totalisant 602 982 \$**, notamment pour le service incendie et l'acquisition d'immobilisations.

Depuis quelques années, la Municipalité a mis en place une réserve financière dédiée au service d'égout. En 2025, la Municipalité a révisé sa gestion financière et a constitué de nouvelles réserves financières pour les services d'aqueduc, de déneigement et pour la gestion des changements climatiques. Ces outils de saine gestion financière visent à faire face aux imprévus et à favoriser une stabilité financière. Au 31 décembre 2025, le total des réserves financières était de **1 201 647 \$**.

Enfin, la Municipalité dispose d'un **fonds de roulement de 4 485 000 \$**, dont **3 312 716 \$** étaient disponibles au 31 décembre 2025. Ce fonds de roulement offre la flexibilité nécessaire pour financer des projets d'investissements remboursables sur une période maximale de dix ans. Ce mécanisme évite le recours à l'emprunt à long terme, préservant ainsi la Municipalité d'un alourdissement de son service de la dette et de charges d'intérêts additionnelles.

Rapport du vérificateur externe

Tel qu'indiqué dans le rapport de l'auditeur indépendant, en date du 1^{er} juin 2026, la firme DCA comptable professionnel agréé a réalisé son mandat conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada.

Les auditeurs concluent que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Julienne au 31 décembre 2025. Les résultats des activités, la variation des actifs financiers nets (la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date sont également conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Immobilisations et travaux d'entretien majeurs

En 2025, la Municipalité a réalisé plusieurs investissements importants, notamment :

- Les travaux de raccordement des puits n° 6 et 7 ;
- La construction d'une station de pompage d'égout et l'installation d'une conduite de refoulement sur le rang du Cordon ;
- La réfection de la rue Yvan-Varin et l'ajout d'un trottoir sur le rang St-Joseph ;
- Les travaux de bouclage d'aqueduc entre la rue Hélène et le projet Terre-des-Jeunes ;
- La reconstruction des rues Lafleur, Martine, Saint-François et du rang 3 suite aux dommages causés par la tempête Debby ;
- La réfection des rues du Domaine Manseau et de la rue Joël St-Laurent ;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules ;
- L'aménagement de parcs et terrains de jeux ;
- La rénovation du bâtiment communautaire situé au 2250, route 337.

La Municipalité a aussi amorcé plusieurs projets structurants qui se poursuivront en 2026 :

- L'augmentation de la capacité des étangs aérés ;
- L'agrandissement du garage municipal et de ses bureaux administratifs ;
- La réfection du barrage du lac Colette ;
- L'aménagement de pistes multifonctionnelles en chaussée séparée sur la route 337 ;

Conclusion

Les résultats de l'exercice 2025 confirment que la Municipalité bénéficie d'une **bonne santé financière** et témoigne d'une rigueur de ses pratiques. Cette position favorable nous permettra de poursuivre le développement de Sainte-Julienne tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens.

En terminant, je tiens à **remercier chaleureusement les membres du conseil, l'administration municipale et l'ensemble des employés** pour leur engagement et leur dévouement envers nos citoyens.

Cordialement,

Jean-Pierre Charron
Maire